



Webinaire FFBaD *spécifique TUM*

Campagne ANS-PSF 2024

19/03/2024



SOMMAIRE

- 1. Projets sportifs fédéraux (PSF) 2024**
- 2. Retour en chiffres sur la campagne 2023 et l'évolution des enveloppes**
- 3. Cadre de la campagne 2024**
- 4. Recevabilité des dossiers**
- 5. Évaluation des dossiers**
- 6. Finalisation de la campagne**
- 7. Actions éligibles 2024**

CAMPAGNE ANS-PSF 2023



1 238 000€

DE SUBVENTIONS ALLOUÉES
PAR L'ANS

Subvention moyenne par club : **2 592€**

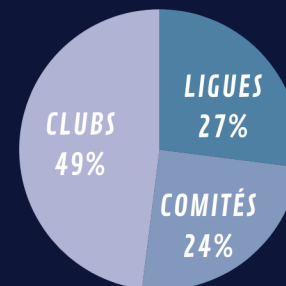


3 014 139€

DE SUBVENTIONS DEMANDÉES
PAR LES STRUCTURES



ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS

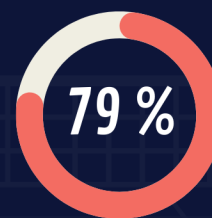


385

DOSSIERS DÉPOSÉS

1013

ACTIONS DÉPOSÉES



DOSSIERS DES CLUBS
SUBVENTIONNÉS

320 STRUCTURES
BÉNÉFICIAIRES

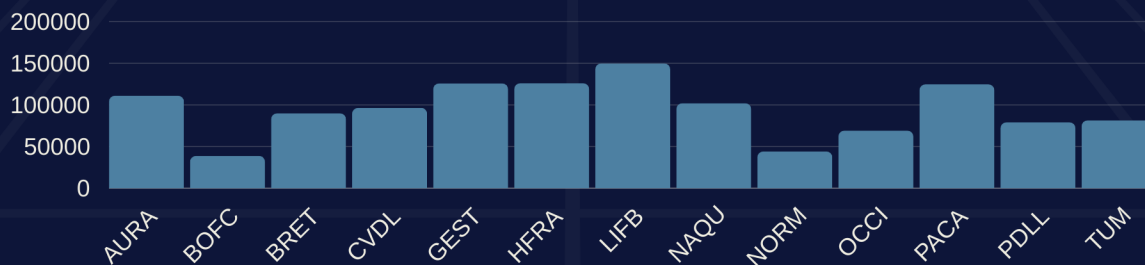
234 CLUBS

70 COMITÉS

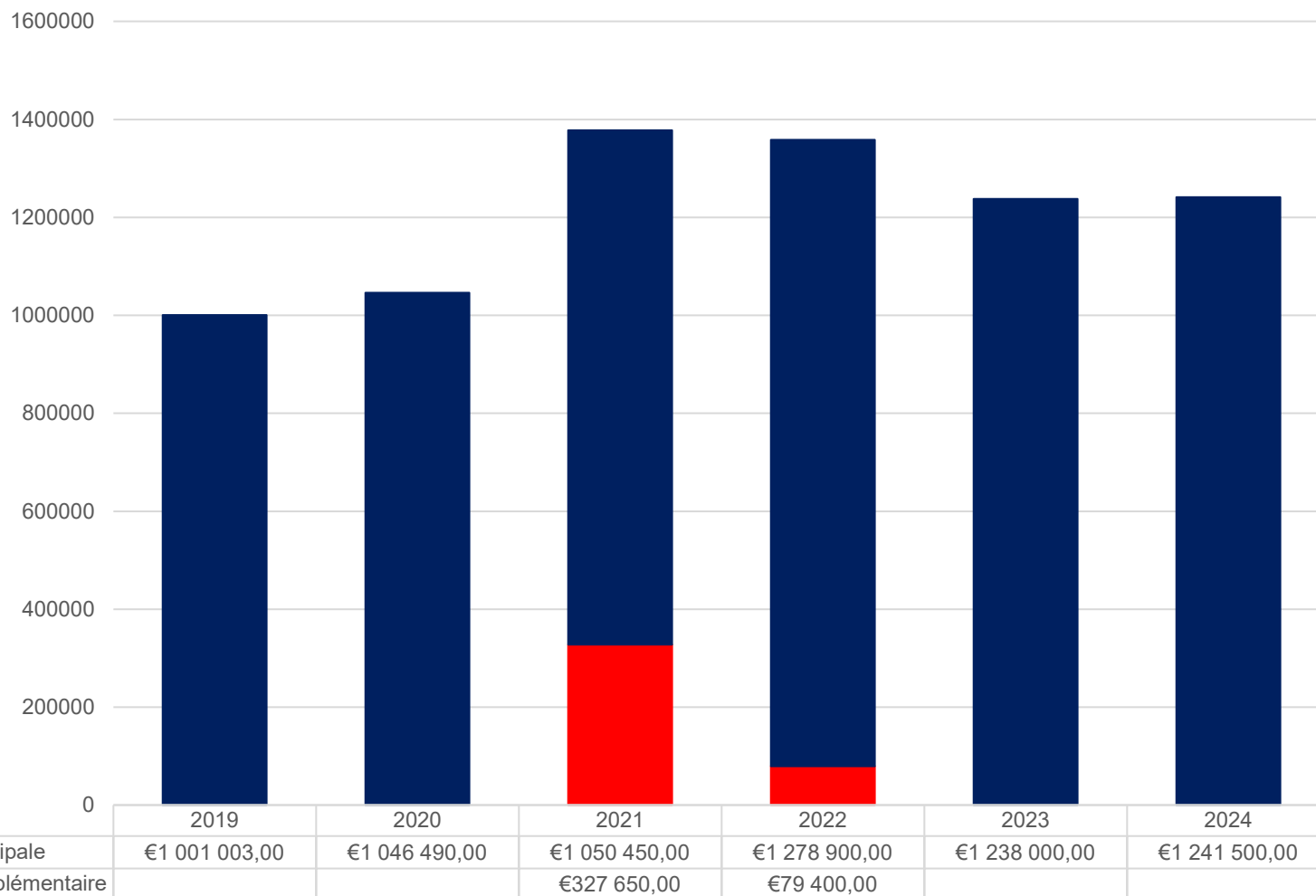
16 LIGUES



RÉPARTITION PAR TERRITOIRE

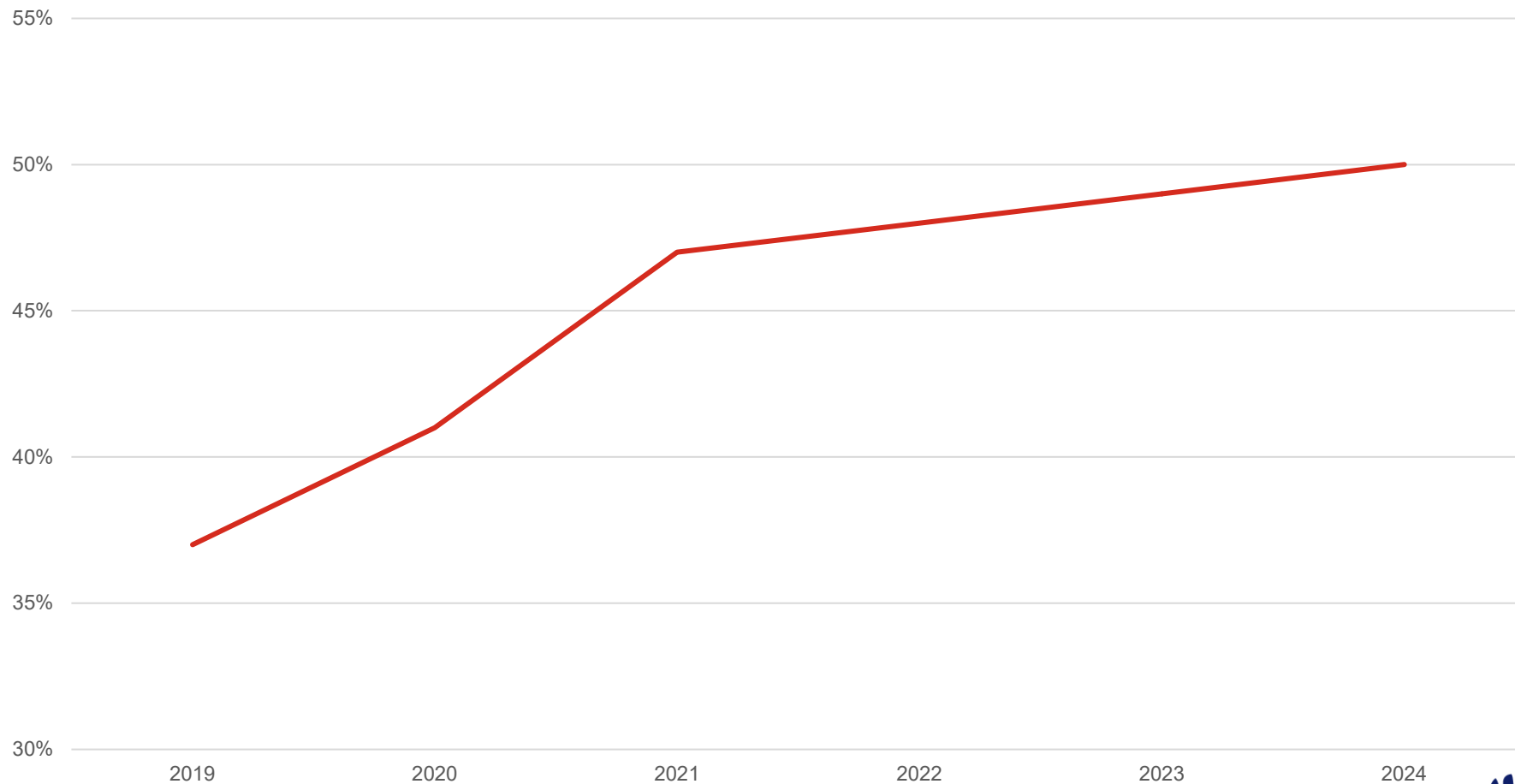


2. EVOLUTION DES ENVELOPPES



2. EVOLUTION DES ENVELOPPES

Part dédiée aux clubs



3. CADRE DE LA CAMPAGNE 2024

Début de la période de dépôt des dossiers sur Le Compte Asso

▶ mer. 13/03, 12:00

Fin de la période de dépôt des dossiers

▶ mer. 10/04, 10:00

mars

avril

mai

juin

Dépôt des dossiers

13/03 - 10/04

Pré-instruction

10/04 - 26/04

Evaluation

02/05 - 06/06

Vérifications/Réajustements 07-12/06

Validation par la cellule fédérale

Finalisation de la campagne

3. CADRE DE LA CAMPAGNE 2024

Date d'ouverture : 13 mars

Date de clôture : 10 avril à 10h
(heure métropolitaine)

Dépôt sur Le Compte Asso

1 SEUL DOSSIER par bénéficiaire

DEMANDE DE SUBVENTION

1 — 2 — 3 — **4** — 5

Sélection de la subvention demandée Sélection du demandeur Pièces justificatives **Description des projets** Affectation et soumission

CONSULTER / SAISIR LES PROJETS

Rang	Intitulé	Montant demandé	Actions
1	XXXXXXXXXXXX	5000	 
		+	

1

← PRÉCÉDENT SUIVANT →

3. CADRE DE LA CAMPAGNE 2024

L'accompagnement

- Une note de cadrage par type de structures (clubs / comités / ligues)
- Un tutoriel par type de structures
- Les référents ligues

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

➤ Renseigner le code subvention de votre région

Libellé subvention	Code subventions
FFBadminton - Guadeloupe - Projet sportif fédéral	971
FFBadminton - Martinique - Projet sportif fédéral	972
FFBadminton - Guyane - Projet sportif fédéral	973
FFBadminton - La Réunion - Projet sportif fédéral	974
FFBadminton - Mayotte - Projet sportif fédéral	975

Pour les ligues uniquement, le code subvention 958 de la fiche nationale devra être saisi.

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

- Renseigner le numéro d'affiliation FFBaD pour les clubs

SAISIR LES AFFILIATIONS DE L'ASSOCIATION

Affiliations aux Fédérations non sportives

Aucune affiliation non-sportive recensée



Affiliations aux Fédérations sportives

Type	Nom Fédération	n° affiliation	Licenciés total	Licenciés homme	Licenciés femme	Télécharger	Téléverser	Actions
Olympiques	FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE		300	200	100			 

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

📢 Nombre limité d'actions :

- Clubs : 3
- Liges : 4

📢 Pour les bénéficiaires d'une subvention en 2023, fourniture **des comptes-rendus des actions financées**

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

Focus : évaluation des actions 2023

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>

Header: AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE | SUIVI DES DÉMARCHES ▾

Association : COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE TARN ET GARONNE

N° RNA [REDACTED] N° SIREN [REDACTED]

Buttons:

- Demander une subvention
- Demander remboursement Pass'Sport
- Saisir les comptes-rendus financiers (2)** (highlighted with a red dashed border)

Central box button: Consulter/modifier les informations administratives

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

Focus : évaluation des actions 2023

Avant le mercredi 10 avril 2024, 10h (heure métropolitaine)

ÉTAPE 1

Vous souhaitez déposer une nouvelle demande en 2024.

Renseigner le compte-rendu en ligne* sur [Le Compte Asso](#)

Editer le PDF du compte-rendu en ligne

ÉTAPE 2

Déposer le PDF de votre compte-rendu lors de votre demande de subvention 2024 dans les documents spécifiques, dans le champ « Compte-rendu financier »

Pour déposer plusieurs comptes-rendus, créer un dossier zip (cf. p.4 du tutoriel)

Si votre action 2023 n'est pas terminée au moment de votre demande 2024 :

1. 1ers éléments de votre compte-rendu à renseigner sur Le Compte Asso
2. Envoi d'un mail à cr-ans@ffbad.org (information CR intermédiaire)
3. CR à compléter avant le 30 juin

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

Transmission des pièces justificatives obligatoires

- Le plus récent rapport d'activité approuvé
→ Documents acceptés : PV d'AG 2022 approuvé ou 2023
- Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé
→ Documents acceptés : BP 2024, ou saison sportive 2023/2024 et/ou 2024/2025, même s'il n'a pas été voté
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos
→ Documents acceptés : comptes 2022 approuvés ou 2023
- Le RIB au nom de votre association
- Votre projet associatif 2024 ou olympiade en cours 2020/2024

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

- 🚩 **Seuil** minimum de subvention par bénéficiaire (= par dossier)
 - 1 500€
 - 1 000€ pour les territoires carencés (ZRR) **!!** Pas pour les QPV
- 🚩 Plafond pour la demande de subvention : **50%** du budget de l'action
- 🚩 Budget de l'action **équilibré**
- 🚩 Dates de l'action :
 - Début durant l'année civile 2024
 - Fin avant le 30 juin 2025

4. RECEVABILITÉ DES DOSSIERS

Transmission du dossier

Confirmer la transmission de la demande :

Cette action va permettre de transmettre votre demande au service instructeur.

Elle ne sera alors plus modifiable, sauf si le service instructeur vous en laisse la possibilité. Une fois transmise, vous pourrez récupérer le Cerfa de la demande au format PDF à l'étape 3.

Souhaitez-vous continuer ?

✓ Confirmer la transmission de la demande

✕ Annuler

5. ÉVALUATION DES DOSSIERS

Une grille d'évaluation interne

Circuit

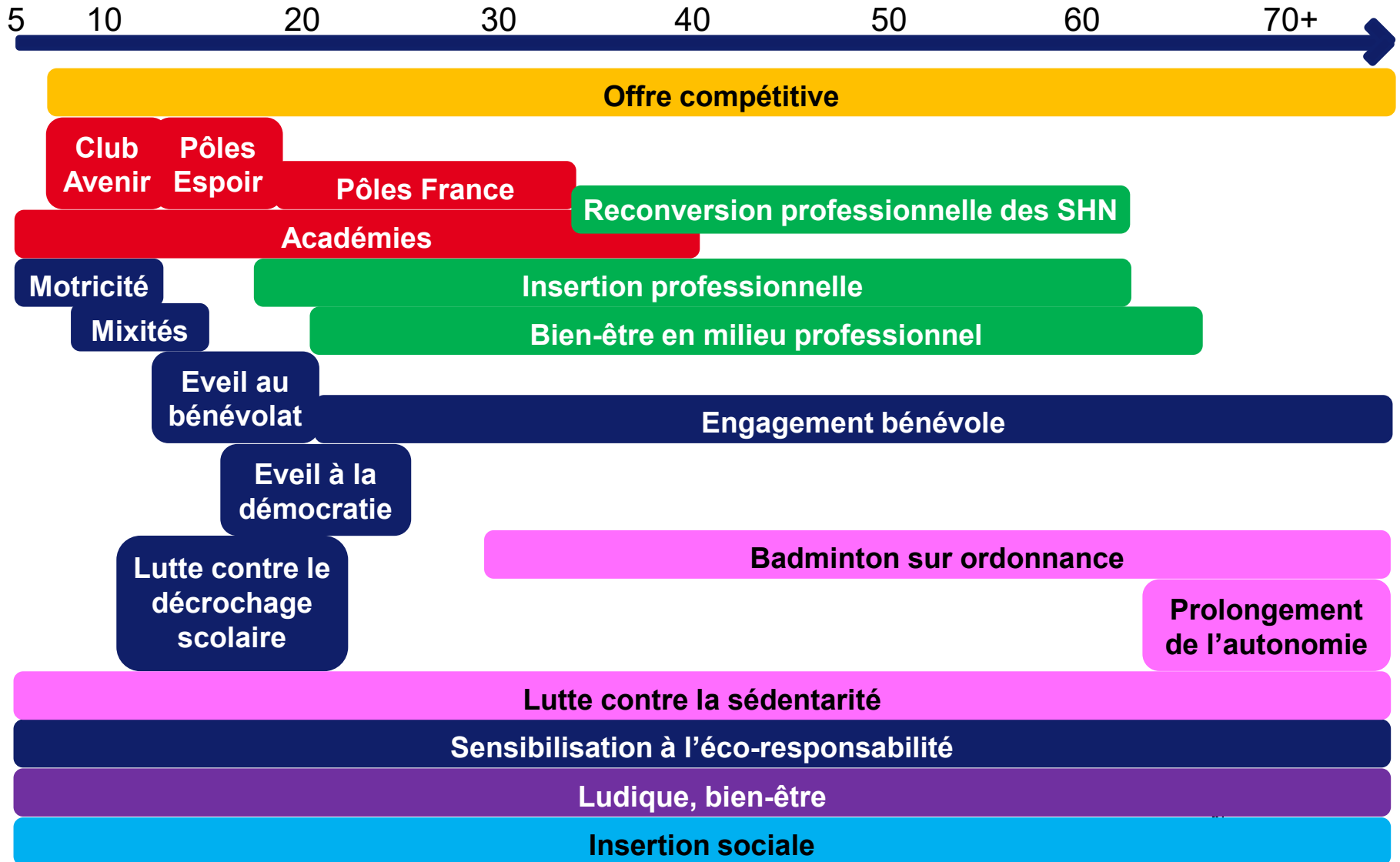
- Liges + clubs ultramarins : Fédération → Cellule fédérale ANS
- Avis des ligues pour les clubs de leur territoire

6. FINALISATION DE LA CAMPAGNE

🚩 **Fin juin-début juillet** ➔ Pré-notification des attributions

🚩 **Septembre** ➔ Paiement par l'ANS et transmission des notifications officielles d'accord / de refus via Le Compte Asso

LE BADMINTON, COMPAGNON TOUT AU LONG DE LA VIE



7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES ACTIONS

 **Critères fixés par l'ANS => Attention particulière aux actions menées :**

- En faveur du public féminin
- Par des clubs issus de territoires prioritaires QPV et ZRR
- En faveur des personnes en situation de handicap
- Dans le cadre de projets autour du sport santé

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

CONTENU D'UNE ACTION

📣 1 code et 1 intitulé = copier/coller impératif action de la note de cadrage visée avec son code

* Récurrent : ☒ Première demande ☐ Renouvellement

* Intitulé :

* Périodicité : ☒ Annuel

* Date de début : * Date de fin :

* Objectifs :

* Description :

* Fédération :

* Nature de l'aide :

* Modalité de l'aide :

* Objectifs opérationnels :

* Modalité ou dispositif :

ENREGISTRER

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

CONTENU D'UNE ACTION

- 🔊 1 objectif ANS (menu déroulant)
- 🔊 1 modalité FFBaD (menu déroulant)
- 🔊 Des publics spécifiques et un type de territoire à bien renseigner (menus déroulants)

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

Objectif – Développement de la pratique (A)

Enjeu – Attirer de nouveaux licenciés et de nouvelles licenciées

CATÉGORIES	CLUBS	COMITÉS	LIGUES
Public jeune	Promotion/Animation	Impulsion/Soutien	Stratégie/Structuration
Public féminin			
Personnes en situation de handicap			Stratégie territoriale
Période estivale et AirBadminton			
Programmes JOP 2024	Mise en œuvre	Communication Animation	Communication Animation
Compétition d'envergure nationale et internationale	Communication Animation		
Disciplines associées	Promotion/intégration	Mise en œuvre de la création de club	



Code et intitulé de l'action (cf. note de cadrage) à copier/coller impérativement dans l'intitulé du projet sur Le Compte Asso.

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

Objectif – Développement de la pratique (A)

Enjeu – Fidéliser les licencié·e·s

CATÉGORIES	CLUBS	COMITÉS	LIGUES
Tous publics	Appartenance au club		
Bénévoles	Remobilisation des bénévoles	Remobilisation des bénévoles	Remobilisation des bénévoles
Jeunes	Diminution turn-over chez les jeunes (minimum EFB 2*) <i>Pour les clubs labellisés EFB 2* sur la saison 23/24</i>	Coordination/Animation compétitions/rencontres de proximité pour les jeunes et adultes	
Non compétiteurs adultes	Mise en place de rencontres innovantes	Coordination de l'offre club/Mise en place de rencontres innovantes	
Féminines		Promotion Communication	Promotion Communication
			ETR

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

**Objectif – Développement
de la pratique (A)**

***Enjeu – Prendre en considération les spécificités
des territoires ultramarins***

CLUBS

Action favorisant la pratique compétitive
en raison de l'éloignement territorial

LIGUES

Action favorisant la pratique compétitive sur
d'autres territoires (déplacement extraterritorial)

Action liée au rayonnement international

Les clubs et ligues des territoires ultramarins peuvent se positionner sur toutes les actions de la note de cadrage.

En complément, ils peuvent se positionner sur ces actions spécifiques.

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

Objectif – Promotion du sport santé (B)

Enjeu – Faire du badminton un levier de santé et bien-être

CATÉGORIES	CLUBS	COMITÉS	LIGUES
Seniors	Promotion/Animation	Coordination/Impulsion	Stratégie/Structuration
Entreprises	Promotion/Animation	Impulsion/Soutien	
Jeunes	Contre la sédentarité des jeunes, étudiants, jeunes actifs	Contre la sédentarité des jeunes, étudiants, jeunes actifs	
Personnes souffrant d'ALD	Action favorisant la prise en charge	Impulsion/Soutien	
Personnes placées sous main de justice et personnels	Action en faveur des PPSMJ		

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

Objectif – Développement de l'éthique et de la citoyenneté (C)

Enjeu – Promouvoir les valeurs du badminton et l'engagement

CLUBS	COMITÉS	LIGUES
Action de sensibilisation et de lutte contre les incivilités, violences, discriminations et dérives impactant le badminton	Action de sensibilisation et de lutte contre les incivilités, violences, discriminations et dérives impactant le badminton	Action de sensibilisation et de lutte contre les incivilités, violences, discriminations et dérives impactant le badminton
Action favorisation l'intégration des jeunes dans l'engagement bénévole associatif		
Action favorisant les initiatives éco-responsables	Impulsion/Soutien	

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

Objectif – Accession au sport de haut niveau (D)

Enjeu – Projet de Performance Fédéral – Actions sportives

CLUBS	COMITÉS
Action concourant au maintien du label Club Avenir <i>Pour les clubs labellisés Club Avenir sur la saison 2023/2024</i>	
	Stages, regroupements, de sélections et campagnes de détection niveau DAD <i>Public éligible concernant ces actions : catégories minibad à benjamin</i>



Pour les comités : total des demandes de subvention pour les actions liées à l'accèsion au sport de haut niveau <10% de la demande de subvention globale

7. ACTIONS ÉLIGIBLES 2024

Objectif – Animations vacances olympiques et paralympiques (E)

Enjeu – Animations vacances olympiques et paralympiques

CLUBS

Action en faveur de jeunes issus de territoires prioritaires pendant les vacances*

Pour les clubs situés en territoires prioritaires (QPV ou ZRR)



- *** UNIQUEMENT POUR LES CLUBS AYANT REPONDU AU RECENSEMENT FEDERAL**
- **POSSIBILITE D'AJOUTER CETTE ACTION EN TANT QUE 4^{ème} ACTION POUR LES CLUBS CONCERNES**

CONCLUSION : RAPPEL DU CALENDRIER

Date d'ouverture : 13 mars	Date de clôture : 10 avril à 10h (heure métropolitaine)
Dépôt sur Le Compte Asso	1 seul dossier par bénéficiaire

L'accompagnement

- Une note de cadrage et un tutoriel 2024
- Des référents ligues



*Coordonnées disponibles
en annexe 4 du tutoriel*

Au sein des ligues ultramarines

- GUAD : Sylvie PLUMAIN
lgbad971@gmail.com
- GUYA : Gaëtan DEPAQUIS
gaetan.depaquis@liguebadminton973.fr
- MART : Philippe MILLIOT
philippe.milliot@orange.fr
- REUN : Christophe CHENUT
presidentlnbr@gmail.com

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

***Pour toute question
sur la campagne ANS-PSF 2024***



Référents de votre ligue



Outil support du site Internet
rubrique d'aide **Vie du club / ANS**

<https://support.ffbad.org>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet - 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07